



La prévention des salariés intérimaires au sein d'une entreprise

Prévention



Objectifs

Acquérir les connaissances sur les devoirs et obligations envers les salariés intérimaires et les intégrer au plan de prévention sécurité dans l'entreprise.

Durée

7 heures

Public

Toutes personnes sollicitant le service d'un intérimaire et/ou étant appelées à l'accueillir et à le manager

Equipe pédagogique

Consultant en prévention

Documents remis

Livret pédagogique
Attestation de formation

Programme de la formation

- La réglementation

- La relation tripartite

- * Vos droits
- * Vos responsabilités
- * La prévention
- * En cas d'accident de travail

- De la commande à la fin de mission (action de prévention)

- * Votre demande d'intérimaire à l'agence
- * Le contrôle et l'intégration
- * Le bilan de fin de mission



Les moyens pédagogiques

Supports audiovisuels
Supports papier CARSAT
Etude de cas, échanges et débats

Evaluation

*Evaluation sous forme de QCM

